

# Glossaire



**Linteau** : Traverse au-dessus d'une baie recevant la charge de la partie supérieure et la transmettant aux points d'appui.

**Lucarne** : Ouverture ménagée dans un pan de toiture pour donner du jour et de l'air aux locaux sous combles. La lucarne se différencie des châssis, tabatières, vasistas et fenêtre pour toit en pente par le fait que sa baie est verticale et abritée par un ouvrage de charpente et de couverture.



**Modénature** : Proportions et disposition de l'ensemble des moulures (corniches, bandeaux, filets...) et membres d'architecture (pilastre, arcature, chambranle de baie...) qui caractérisent une façade. L'étude des modénatures permet de différencier les styles et souvent de dater la construction des bâtiments.

**Rejointoyer** : Remplir d'un nouveau mortier les joints des pierres, des briques...



*Corniche*

*Pilastre*

*Appui (de baie)*

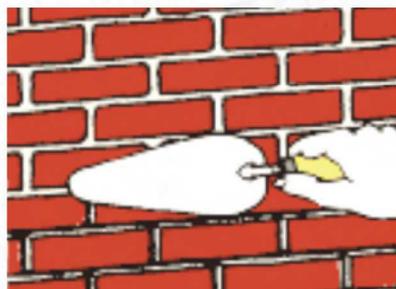
*Console*

*Bandeau*

*Chambranle (cadre de la baie)*

*Refend (faux joint de pierre)*

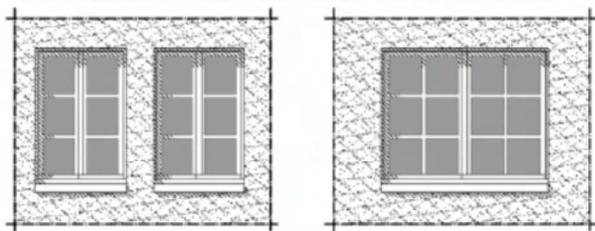
*Culot (support de pilastre)*



# Glossaire

**Appareillage** : Action ou manière de disposer les pierres ou les briques qui composent un mur. Dessin figurant la disposition des pierres. Se dit également de l'ensemble des faux joints qui découpent en panneaux la surface de parement d'un enduit.

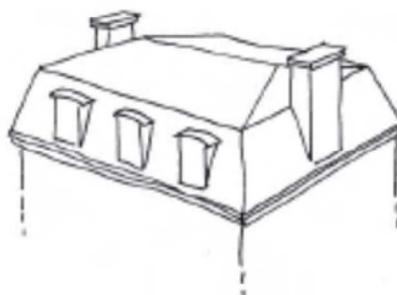
**Baies jumelées** : Baies de forme identique et juxtaposées. Un élément plein (pilier, meneau...) les sépare. Elles permettent de donner aux ouvertures un aspect vertical plutôt qu'horizontal, rare sur les façades anciennes.



Les baies situées à gauches sont préférables à la baie située à droite.

**Coffre de volet roulant** : Habillage servant à dissimuler le tablier du volet lorsqu'il est enroulé sur son tambour.

**Comble « à la Mansart »** : Comble dont chaque versant est formé de deux pans (terrassons et brisis) dont les pentes sont différentes, ce qui permet d'augmenter le volume du comble.



**Enduit** : Mélange pâteux ou mortier avec lequel on recouvre une paroi, appelée support, en général pour lui donner une surface uniforme et plane et éventuellement d'autres caractéristiques, notamment à l'extérieur, pour la protéger des intempéries et souvent constituer un parement à caractère décoratif.

**Banne** : Store de toile disposé en auvent au-dessus des larges baies, des façades de magasin ou des terrasses de café.

